

Volet «recettes» : les députés rejettent la première partie du budget 2025 de l'Etat, le texte part au Sénat

Anne-Sophie Lechevallier

Les députés ont rejeté ce mardi 12 novembre la première partie du projet de loi de finances pour 2025. La gauche a voté pour, satisfaite des nombreux amendements adoptés en séance. La coalition soutenant Michel Barnier et le Rassemblement national ont voté contre le texte.

Et soudain, presque tous les députés furent de retour dans l'hémicycle du Palais-Bourbon. Ce mardi 12 ;novembre, un seul manquait sur les bancs. Ils ont été 554 à prendre part au vote solennel qui a conduit au rejet de la première partie du projet de loi de finances pour ;2025, et donc à celui de l'ensemble du texte. Une mobilisation exceptionnelle au regard de celle constatée pendant l'examen des articles consacrés aux recettes, quand les députés appartenant aux quatre groupes membres du gouvernement Barnier, le Modem, Ensemble pour la République (ex-Renaissance), Horizons et la Droite républicaine (DR, ex-LR), se sont distingués par [leurs absences récurrentes pendant les soixante-quinze heures de débats en séance](#). Ce qui explique, entre autres, que la version proposée par le gouvernement ait été autant transformée.

Le texte remanié a été rejeté par 362 voix, celles du centre, de la droite et de l'extrême droite. *«Ce texte n'est plus assis sur la réalité»*, a critiqué Jean-Paul Mattei (Modem). *«Un budget irréaliste et irresponsable»*, pour Félicie Gérard (Horizons), un *«barbouillis budgétaire qui n'a ni queue ni tête»*, selon David Amiel (EPR), un *«déluge de taxes et des montagnes de nouvelles dépenses»*, pour Véronique Louwagie (DR). Le Rassemblement national a aussi voté contre ;: le texte franchissait une de *«ses lignes rouges»*, avec une *«augmentation globale des impôts»*. Les groupes de gauche, avec 192 voix, ont été les seuls à voter en faveur du texte amendé qui a permis une *«meilleure répartition de l'effort en faveur de ceux qui n'ont que leur travail pour vivre»*, selon le socialiste Philippe Brun. Il est *«la démonstration qu'un autre paradigme économique est possible»*, s'est réjoui le communiste Nicolas Sansu tandis que l'écologiste Eva Sas a considéré ;: *«Nous avons pu montrer qu'une alternative à votre budget antisocial est possible.»*

Victoire et regret

Parmi les 472 amendements adoptés par l'Assemblée, des dispositifs fiscaux ont été créés, dont les deux contributions défendues par la gauche et inspirées des travaux de l'économiste Gabriel Zucman, [l'une de 2 ;% sur le patrimoine des milliardaires](#) (au rendement espéré de 13 ;milliards d'euros) et l'autre sur les bénéfices des multinationales (26 ;milliards). Une dizaine d'articles proposés par le gouvernement ont été supprimés, parfois avec le concours des élus de la coalition gouvernementale, sur le relèvement de la taxe sur l'électricité ou sur l'augmentation du malus automobile par exemple. Après une tentative du RN de couper dans les 23 ;milliards du versement de la France à l'Union européenne, c'est l'ensemble de l'article qui a été rejeté. Une disposition contraire aux traités qui entraînerait une sortie de l'UE.

Alors que [s'achevait l'examen de cette première partie](#) tôt samedi matin, le ministre chargé du Budget, Laurent Saint-Martin, déplorait que «*le cadre n'ait pas été respecté*», à savoir «*la double ligne rouge*» qu'il avait fixée ;: «*Assurer le redressement des finances publiques, et le faire ni sur l'autel du matraquage fiscal, ni contre le droit communautaire et constitutionnel.*» La gauche y lit au contraire une victoire. «*C'est plus que jamais un budget NFP compatible, celui d'une justice fiscale et sociale plus forte, équilibré, à l'opposé de l'austérité du projet initial*», a estimé Eric Coquerel, président (LFI) de la commission des finances. Philippe Brun a souligné qu'avec 82 amendements, son groupe est celui qui en a fait passer le plus et a déploré l'absence de nouvelle délibération pour rétablir la «*contribution essentielle à l'UE*». Un regret aussi exprimé par Eva Sas, qui s'est par ailleurs inquiétée d'une «*alliance réactionnaire contre l'écologie entre le bloc central et le RN*» lors des discussions.

Autre calcul

Sur le chiffrage des modifications apportées par les députés, aucun des grands protagonistes ne s'est accordé. Laurent Saint-Martin a évalué les recettes supplémentaires à 35 ;milliards d'euros, ramenant le déficit public de l'an prochain de 142 ;milliards d'euros à 85 ;milliards, soit 2,9 ;% du produit intérieur brut. Eric Coquerel calcule, lui, que les amendements soutenus par le NFP correspondaient à 75 ;milliards de recettes, tandis que «*près de 17 ;milliards de crédits auront été annulés notamment au bénéfice des collectivités territoriales et des particuliers*». Quant à Charles de ;Courson, le rapporteur général du budget (Liot), il aboutit encore à un autre calcul et dénonce une «*dérive budgétaire inacceptable*». Il évalue à 64,8 ;milliards la hausse d'impôts, auxquels il retrace 47,6 ;milliards qu'il juge «*non opérationnels*», et les 23,3 ;milliards de contribution à l'UE pour aboutir à une perte sèche de recettes d'au moins 6 ;milliards d'euros.

La première partie ayant été rejetée, la deuxième, celle consacrée aux dépenses qui avaient été relevées de 57 ;milliards en commission, [ne sera jamais examinée en première lecture dans l'hémicycle](#). Le projet de budget part au Sénat pour être examiné en séance à partir du 25 ;novembre, en repartant de la version initiale du gouvernement.

Mise à jour le 12 ;novembre à 19 ;h ;42 avec de nouveaux éléments.